



2020-12-03/04 Dérogations accordées par le Maire au repos dominical dans les établissements de commerce de détail – Arrêt de la liste des dimanches pour l'année 2021 – Avis du Conseil municipal

Je ne suis pas pour l'ouverture des commerces le dimanche. Elue, je m'y suis toujours opposée.

Cette année 2020, avec son lot de confinement et restrictions, a mis en péril la santé financière de nombre d'entreprises et commerces. C'est la raison pour laquelle, exceptionnellement, afin de les soutenir, je vais déroger à la conception que j'ai de la philosophie du travail et voter POUR l'ouverture des commerces certains dimanches pour l'année à venir.